

**A**  
**L'ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS, ENTREPRISES ET**  
**ETABLISSEMENTS PUBLICS ET COLLECTIVITES TERRITORIALES**  
**UTILISANT LES CARTES E-VIGNETTE**

**Objet : Carte e-vignette : Report des soldes 2024 & nouvelles fonctionnalités**

Afin de garantir la continuité des services liés aux dépenses de fonctionnement du Parc de l'Etat à partir de Janvier 2025, nous vous invitons à procéder au report de vos soldes 2024 et à découvrir les nouvelles fonctionnalités du portail e-vignette :

**I. Report des soldes 2024 et répartition des budgets 2025**

Désormais le portail e-vignette offre la possibilité de réaliser, durant l'année 2024, l'opération de report des soldes 2024 et la dotation de vos véhicules avec les budgets 2025, en suivant le guide d'utilisation en pièce jointe.

Il est à noter qu'il s'agit d'une 1<sup>ère</sup> opération de report qui peut être réalisée durant l'année 2024 et ce, en attendant le report définitif qui pourra être réalisé une fois la situation annuelle arrêté durant l'année 2025.

**II. Nouvelles fonctionnalités du portail**

**Livraison des cartes**

1. Commande des cartes avec choix du mode de livraison soit : « à la SNTL » ou « chez l'Administrés »

**Etats de suivi**

2. Etat de suivi des transactions en temps réel avant la télécollecte avec ajout de l'affichage du prix unitaire et quantité
3. Affichage de vos véhicules en temps réel sur le portail après toute nouvelle immatriculation ou changement d'affectation ou propriété
4. Etat de suivi des cartes : Matricule, N° carte, date d'expiration, code puk, statut....
5. Etat de suivi des montants non consommés par véhicule

**Gestion des profils et dotation des véhicules**

6. L'administrateur dispose de la capacité d'effectuer l'ensemble des actions des autres profils utilisateurs (CA, CP, CCP)
7. Possibilité de faire des recherches par matricule au moment de la dotation des véhicules

Pour tout besoin d'assistance ou d'accompagnement sur l'utilisation du portail e-vignette, merci de contacter notre **centre d'appel** au **05 22 91 74 44** joignable **7/7J de 06h à 22h**.

Comptons sur votre collaboration pour la réussite de cette opération, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

**PJ : Guide d'utilisation du report des soldes 2024**



Signature: *[Signature]*  
Directeur des Services  
Btissam EL MIDAOUI

## Guide utilisateur : Report des soldes 2024

Pour réaliser cette opération, il faut suivre les étapes suivantes :

- Etape 1 : Transfert des dotations des cartes vers « l'entité » par une opération de débit (optionnel) ;
- Etape 2 : Transfert des dotations des « entités » vers la convention par une opération de débit ;
- Etape 3 : Demande de report des soldes 2024 avec le montant souhaité ;
- Etape 4 : Validation du report par la SNTL et génération d'une convention 2025 sur votre portail avec le montant reporté
- Etape 5 : Dotation de vos véhicules avec le budget de la convention 2025

Ci-après le guide détaillé pour l'étape 3, vu que les étapes 1, 2 et 5 sont déjà réalisées par vos soins à plusieurs reprises et l'étape 4 est une étape interne à la SNTL :

L'administrateur clique sur le bouton  puis  puis 

Cela génère une liste des conventions pour l'année en cours.

Ajouter une demande de report

LISTE DES CONVENTIONS

Affichage 10 données

Recherche rapide:

Numéro convention	Type convention	Année convention	Montant convention	Montant restant	Montant repart	Actions
501	REPARATION	2024	508622	47865	417607	<a href="#">Selectionner</a>
5080	CARBURANT	2024	2320121	10281	2309815.55	<a href="#">Selectionner</a>
9126	CARBURANT	2024	3558	2458	1100	<a href="#">Selectionner</a>
111111	CARBURANT	2024	1000000	988800	11000	<a href="#">Selectionner</a>

Affichage 1 à 4 de 4 données

Précédent 1 Suivant

La sélection de la convention se fait via le bouton :

[Selectionner](#)

Ce qui affiche l'écran suivant :

AJOUT UNE DEMANDE REPORT POUR CONVENTION N°501

Numéro convention

Type convention

Montant convention

Montant Restant

Montant à reporter

Confirmer le montant à reporter

Description

[Valider](#) [Annuler](#)

Saisir le montant que vous souhaitez reporter pour 2025, puis confirmer ce montant, puis appuyer sur le bouton « valider »

Une fois la demande ajoutée, elle s'affiche avec un bouton de suppression, qui n'est visible que pour les états 'Enregistré'.

Demande de report

DR5080800000040    YYYY    N° Convention    DU    jj/mm/aaaa    AU    jj/mm/aaaa    Chercher    Ajouter

Excel    PDF    Recherche rapide:

N° Demande	Année Convention	N° Convention	Type budget	Date saisie	Montant reporté	Etat	Date Etat	Action
DR5080800000040	2024	501	REPARATION	27/11/2024 10:01:57	100.00	Enregistré	2024-11-27 10:01:57	
Total:					100.00/100.00			

Affichage 1 à 1 de 1 données    Précédent    1    Suivant

Une fois la demande de report validé par la SNTL, vous aurez la possibilité de doter vos véhicules avec le budget de la nouvelle convention générée pour 2025.